

COMMUNE D'ARGUEL
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 fevrier 2018

Les convocations ont été faites le 20 février 2018

Ordre du jour :

1. **Présentation du bilan comptable 2017**
2. **Prévisions 2018 selon les réflexions antérieures**
3. **Compétence eau potable prise par la CAGB : retrait ou non du syndicat de la Haute-Loue**
4. **Programme 2018 de travaux en forêt**
5. **Infos et questions diverses**

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 26 février 2018 à 20h30, sous la Présidence de Monsieur André AVIS Maire.

Présents : André AVIS, Claude GRESSET, Daniel VOIDEY, Antoine CLAUDET, Pascal HUGUET, David LORTON, Didier MARCHAL, Jean-Loup EGLIN

Excusés : Régis GIRARDET donne procuration à Daniel VOIDEY

Absent : Mathias BOUGNON

Monsieur Antoine CLAUDET a été désigné secrétaire de séance ; Le Maire a déclaré la séance ouverte à 20 h 30.

1. Présentation du bilan comptable 2017.

Monsieur Claude Gresset a présenté aux membres du Conseil Municipal le bilan comptable 2017 de la commune.

Budget assainissement 2017 :

- Excédent de fonctionnement : 717.35 €
- Excédent d'investissement : 1 103.02 €

Ce budget est repris par la CAGB à partir du 1^{er} janvier 2018

Budget communal 2017 :

- Solde fonctionnement : 60 311,31 €
- Solde investissement : 40 900,54 €
- Résultat d'exploitation : 19 410,77 €

2. Prévisions 2018 selon les réflexions antérieures

- Chemin de la Verte

- Renouvellement de l'éclairage du lotissement des bougeons : passage ou non de l'éclairage en LED : Le SYDED a été missionné pour effectuer le diagnostic de l'éclairage public. Selon le résultat, le Conseil Municipal décidera des travaux à faire.

- La goudronneuse : elle est hors service du fait de l'usure du matériel, la commune pourrait avoir recours à des entreprises au cours de l'année pour effectuer les petits travaux de voirie

- Dette de la commune : tous prêts confondus, la commune affiche une dette d'environ 150 000 €

-Vote des budgets 2018 : réunion du Conseil Municipal dédiée programmée le 26/03/2018

3. Compétence eau potable prise par la CAGB : retrait ou non du syndicat de la Haute-Loue

Le 5 février 2018, une réunion d'information s'est tenue à Saône entre les élus, la CAGB et le syndicat de la Haute-Loue. Au cours de cette dernière, deux scénarii ont été comparés :

1) Les communes veulent rester au sein du Syndicat de la Haute Loue, le contrat d'affermage s'applique jusqu'en 2027, la CAGB est adhérente au Syndicat.

2) Les communes sortent du Syndicat, la CAGB n'est pas adhérente au Syndicat, elle traite un avenant avec Gaz et Eaux pour l'affermage jusqu'en 2027, ensuite la régie communautaire se met en place. Le prix de l'eau resterait à 2.63 €/m³ hors inflation, jusqu'en 2027 et pourrait baisser ensuite.

Après débat, le Conseil Municipal décide la sortie du Syndicat par 6 voix, 1 contre, 1 abstention.

4. Programme 2018 de travaux en forêt

L'ONF propose de maintenir les cloisonnements mécanisés sur les parcelles 26 et 29 avec un devis de 1 261,00 € HT, soit 1387.10 € TTC.

La proposition a été acceptée à l'unanimité.

5. Informations et questions diverses

Ecole de fontain :

- les travaux avancent bien
- des déménagements de classes ont eu lieu dans la semaine du 19 au 25 février 2018